

CYCLE RENCONTRES REGIONALES POLITIQUE DE LA VILLE

## «Comment territorialiser la lutte contre les discriminations ?»

**Jeudi 19 décembre 2019 – 9h30-13h00**

**Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)  
2, rue le Corbusier - 13097 Aix en Provence**

Le fait d'habiter un quartier de la politique de la ville est, bien souvent, un facteur discriminatoire qui induit une rupture dans l'égalité de traitement.

Ce «délit d'adresse» est une réalité : En France, dans les 1514 quartiers prioritaires où habitent cinq millions de personnes, le chômage est 2,5 fois élevé que la moyenne nationale. Selon l'Observatoire national de la politique de la ville, «un diplômé bac+5 de plus de 30 ans a 22% de chances de moins d'occuper un emploi de cadre lorsqu'il est issu des quartiers prioritaires». Ces inégalités, si elles ne sont pas nouvelles, elles ont néanmoins tendance à s'aggraver.

Les ruptures d'égalités provoquées par les différentes formes de pratiques discriminatoires (des cas individuels aux discriminations systémiques), liées notamment au genre, à l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou à l'apparence physique, sont de nature à remettre en cause la cohésion sociale et à faire douter de l'égalité républicaine.

Prévenir et lutter contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés sont des axes majeurs de la politique de la ville. Ils s'inscrivent de manière globale et transversale dans l'ensemble des thématiques et territoires contractualisés.

Un programme pluriannuel régional (2020-2022) est à construire afin de poursuivre et améliorer d'une part, la connaissance du délit, l'information et la sensibilisation des acteurs institutionnels et associatifs et des partenaires économiques et sociaux, et d'autre part, d'élaborer ou de consolider les programmes territoriaux de prévention et de lutte contre les discriminations. Un accent tout particulier est à mettre sur la prévention contre les discriminations systémiques.

Afin de relever ce défi de la réduction de ces inégalités en région, nous vous convions à contribuer au cours de cette rencontre à la réflexion et à l'élaboration du programme régional 2020-2022.

Lien pour vous inscrire à la rencontre :

<https://framaforms.org/inscriptions-lcd-19-12-2019-1573139246>

PREFET DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

VILLES EN LIENS DSU - PACA

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse,  
des Sports et de la Cohésion Sociale

PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA RENCONTRE :

- 09h00** Accueil café
- 09h30** **Introduction et présentation des enjeux de la matinée**  
M. Hanafi CHABBI, Responsable de la mission Politique de la Ville, DRDJSCS
- 09h45** **« Lutte contre les discriminations : pour éviter les confusions, de quoi parle-t-on ? »**  
Mme Viviane LEFEUVRE et M. Rehda CALIFANO, Association Villes en liens DSU PACA
- Echanges avec les participants
- 10h00** **Exemples de pratiques / actions locales** à travers des témoignages :
- Mme Nadia TERKI, Vice-Présidente de l'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre
  - Métropole Aix-Marseille Provence
  - Mme Nathalie ROBERT et M. Birame SAMBE, ARDML PACA
- Echanges avec les participants
- 11h30** **Proposition pour l'élaboration d'un programme régional 2020-2022**  
M. Hanafi CHABBI, Responsable de la mission Politique de la Ville, DRDJSCS
- Echanges avec les participants
- 12h30** **Quelques propositions/préconisations**  
Association Villes en Liens DSU PACA et Cité Ressources
- 12h50** **Synthèse et clôture par la DRDJSCS**
- 13h00** Déjeuner (plateau repas sur place)

Lien pour vous inscrire à la rencontre :

<https://framaforms.org/inscriptions-lcd-19-12-2019-1573139246>

# P l a n d ' a c c è s



**Antenne départementale des Bouches-du-Rhône**  
**Centraix, 2 rue Le Corbusier**  
**13097 AIX-EN-PROVENCE**

GPS : 43° 31' 23"N 5° 25' 57"E

Tél : 04 42 29 64 30

Fax : 04 42 29 64 45

<http://www.cnfpt.fr>

e-mail: [info.paca@cnfpt.fr](mailto:info.paca@cnfpt.fr)

